

Stage dans le cadre du programme de spécialisation « traduction littéraire » à l'Université de Lausanne Module MA-SPEC-TL-04

Petit vade-mecum à l'attention des étudiant-e-s

Dans le cadre de leur programme de spécialisation « traduction littéraire » du Master ès Lettres à l'Université de Lausanne, les étudiant-e-s ont la possibilité de suivre un stage (MA-SPEC-TL-04, dans le plan d'études) chez un éditeur littéraire, une maison littéraire, une résidence pour traducteurs littéraires ou un organisateur d'une grande manifestation littéraire. Pendant ce stage, les différents aspects de la production littéraire, de documents promotionnels et/ou de l'organisation de manifestations littéraires, ateliers de traduction etc. sont abordés.

Choix et organisation du stage : L'étudiant-e cherche et choisit un stage dans le domaine littéraire parmi la liste des partenaires institutionnels du programme de spécialisation en traduction littéraire (cf. plan d'études). Nous encourageons les étudiant-e-s à chercher également de nouvelles possibilités de stage. La conclusion de l'accord est du ressort de la responsable du programme.

Veillez prendre note que nous ne pouvons pas assurer une place de stage à tout-e-s les étudiant-e-s et que les institutions partenaires ne peuvent pas accueillir des stagiaires à tout moment.

L'organisation d'un stage demande entre 3 et 6 mois de préparation, veillez à vous y prendre suffisamment à l'avance !

En alternative au module MA-SPEC-TL-04, l'étudiant-e peut choisir les modules MA-SPEC-TL-05, MA-SPEC-TL-06, MA-SPEC-TL-07 ou MA-SPEC-TL-08.

Durée : Un stage correspond en principe à 10 crédits ECTS, soit 250 heures de travail, ou six semaines à temps plein. Cependant, les heures de travail peuvent être réparties sur une période plus longue à un taux moindre à la convenance de l'institution partenaire et/ou de l'étudiant-e, en accord avec les responsables du programme de spécialisation. En cas d'engagement inférieur à 250 heures, le stage est complété par un autre travail (autre stage, projet personnel, participation à un colloque ou

atelier, cf. autres modules ci-dessus) pour atteindre le nombre de crédits nécessaires à la validation.

Cahier des charges : Le planning et le cahier des charges doivent être définis clairement à l'avance entre l'institution partenaire et l'étudiant-e. L'étudiant-e s'engage à effectuer au mieux le travail que l'institution partenaire exige de lui/d'elle pendant son stage. En cas de problème, l'étudiant-e et/ou l'institution partenaire s'adressent rapidement aux responsables du programme.

Rapport de stage : À la fin de son stage, l'étudiant-e rend un rapport écrit à la responsable du programme et au répondant de la section de langue et littérature concernée. Le rapport d'environ 5 à 10 pages détaille les activités effectuées lors du stage et les compétences acquises. Après discussion avec le/la répondant-e de la section de langue et littérature concernée, la responsable du programme valide ce stage dans le programme d'études de l'étudiant-e.

Responsable du programme de spécialisation : Irene Weber Henking

Répondant-e-s des sections de langue et littérature :

Allemand : Irene Weber Henking ; Angela Sanmann-Graf

Anglais : Martine Hennard Dutheil ; Rachel Falconer ; Valérie Cossy

Espagnol : Gabriela Cordone ; Dolores Philipps-López ; Marco Kunz ; Victoria Béguelin ; Monica Castillo Lluch

Français langue étrangère : Cyrille François

Grec : David Bouvier

Hindi : Nicola Pozza ; Maya Burger

Italien : Niccolo Scaffai ; Lorenzo Tomasin ; Gabriele Bucchi

Latin : Danielle van Mal-Maeder

Ourdou : Blain Auer

Russe : Anastassia de la Fortelle ; Ekaterina Velmezova